



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Vendredi 25 mai 2012

N° 457

Politique

Vie associative et économie sociale Deux ministres, c'est presque trop !

Sous le Gouvernement de Jean-Marc Ayrault, nous avons Valérie Fourneyron, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative... et aussi Benoît Hamon, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et du Commerce extérieur, chargé de l'Économie sociale et solidaire. Bref, un ministre pour la vie associative et un ministre pour l'économie sociale et solidaire : un peu compliqué quand on sait que certaines définitions donnent les associations, avec les coopératives et les mutuelles, comme faisant partie de l'économie sociale !



Valérie Fourneyron

Benoît Hamon pourra toujours œuvrer à rendre l'économie sociale et solidaire plus lisible tant ses contours sont ambigus... Les citoyens dans cette attente devront faire confiance, non à un militant associatif expérimenté, mais à un socialiste, âgé de 45 ans, qui a surtout de l'expérience comme assistant parlementaire, conseiller technique ministériel, élu politique, sans oublier de l'expérience dans les instituts de sondage.



Benoît Hamon

Des ministres en sursis... qui jouent leur va-tout

Faire de la politique « autrement », cela aurait pu être de procéder autrement que ne l'avait fait Nicolas Sarkozy en 2007 : un ministre défait aux législatives devait quitter le gouvernement.

Selon *Le Monde* du 19 mai 2012, sur les trente-cinq membres qui composent le gouvernement actuel, vingt-six se présentent aux législatives des 10 et 17 juin, et tous ceux qui ne seront pas élus – Jean-Marc Ayrault l'a clairement annoncé – devront quitter le gouvernement.

Comme la politique est aussi l'affaire des citoyens, il faudrait qu'on nous explique... Même avec une rémunération qui baisse de 30 %, comment un ministre, même si cela ne dure qu'un mois, peut-il faire le travail pour lequel il est payé... et en même temps être candidat à une élection et donc être en campagne ?

N'était-il pas possible de constituer un gouvernement provisoire – très restreint – dans l'attente des résultats aux élections législatives ? Ce gouvernement aurait pu être constitué de ministres non candidats à l'Assemblée nationale... pour éviter les déboires d'un Alain Juppé, en 2007, à Bordeaux !

Bien entendu, on se doute que les ministres – s'ils sont élus députés – ne quitteront pas le gouvernement, mais laisseront la place à leur suppléant. Mais dans ce cas, pourquoi n'est-ce pas le suppléant qui se présente directement ?



Quel sens cela a-t-il de laisser des ministres prendre leurs marques dans leurs nouveaux bureaux, constituer leur cabinet, tirer des plans sur la comète... pour peut-être « dégager » un mois plus tard car ils n'auront pas été élus pour un mandat qu'ils n'envisagent pas d'exercer de toute façon.

Le porte-monnaie est une mine d'informations La diffusion des euros étrangers en France

Selon les travaux de chercheurs de l'université Paris-Diderot et de l'Institut national d'études démographiques (Ined), en décembre 2011, près de neuf Français sur dix (89 %) possèdent au moins une pièce étrangère dans son porte-monnaie ⁽¹⁾. La proportion de pièces frappées à l'étranger est aujourd'hui, dans nos porte-monnaie, de 34 %.

Le mélange n'a pas été aussi rapide qu'il était prévu. Une diffusion est « *rapide, mais à courte distance, localisée dans les zones frontalières* », et une autre est « *plus lente, à longue distance* ». Ainsi, en décembre 2011, plus de la moitié des pièces est étrangère dans les régions frontalières du Nord-Est, avec de nombreux allers et retours de part et d'autre de la frontière, alors que dans les régions de l'Ouest, trois pièces sur quatre demeurent françaises : la diffusion est alors plus lente, par mouvement de proche en proche.

Surtout des pièces espagnoles et allemandes

De façon étonnante, souligne l'Ined, les pièces ne circulent pas au même rythme selon leur valeur. Ainsi, les pièces de 50 centimes, 1 euro et 2 euros se sont mélangées le plus rapidement. Pour celles-ci, le taux de pièces étrangères est compris entre 55 % et 60 % selon la valeur, alors qu'il l'est entre 23 % et 45 % pour les pièces de 5, 10 et 20 centimes. Pour l'Ined, « *la capacité de circulation d'une pièce est le reflet des stratégies de*

Des couples sans enfant, qui en ont quand même...

Avec le recensement de population, l'Insee ne s'intéresse pas d'abord aux familles, mais aux ménages, c'est-à-dire aux personnes qui vivent au sein d'une même résidence principale.

Ainsi, en Mayenne (2008), il y a 85 230 ménages avec famille. La famille peut être un couple sans enfant (40 625, soit 48 % des ménages avec famille). Traduire :

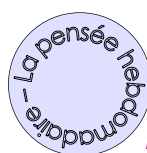


paiement qu'adopte son porteur ».

Fin 2011, les pièces étrangères les plus fréquentes dans les porte-monnaie français proviennent de quatre pays : l'Espagne, l'Allemagne, la Belgique et l'Italie. Les deux premiers pays (ex-aequo) représentent un peu plus du quart des pièces étrangères présentes sur le sol français. En outre, ces quatre pays frontaliers totalisent 80 % des pièces étrangères observées en France. Bien entendu, à une échelle infranationale, la répartition géographique des pièces selon le pays d'origine n'est pas homogène.

sans enfant vivant sous le même toit. Ces ménages, couples sans enfant, peuvent avoir des enfants mais vivant, soit dans un autre ménage (le leur par exemple), soit en collectivités.

L'approche de l'Insee, avec le recensement de population, est plus démographique que sociologique.



« L'âge administratif est de moins en moins pertinent. Nous avons tous un âge subjectif, résultant de différents facteurs sur lesquels nous pouvons agir : l'âge de nos artères, notre âge social, l'âge des désirs... Le vieillissement physiologique est terriblement inégalitaire. On estime que le terrain génétique joue pour 30 % dans notre longévité. Mais le reste est lié à nos comportements ».

Olivier de Ladoucette (psychiatre et gériatre – propos recueillis par Laure Belot),
« On ne nous apprend pas à bien vieillir », *Le Monde* du 25 avril 2012.

⁽¹⁾ – Claude Grasland, France Guérin-Pace, Marion Le Texier et Bénédicte Garnier, « Dix ans de diffusion des euros étrangers en France », Institut national d'études démographiques (Ined), *Population & Sociétés* n° 488 d'avril 2012 (4 p.) – http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1591/publi_pdf1_488.pdf